

# FICHE TECHNIQUE



**Kapo**

## Cassette mouches et moustiques

**Des solutions adéquates pour lutter contre tout type d'insectes, développées d'après l'étude du comportement des insectes et testées en laboratoire indépendant et reconnu.**

### CARACTÉRISTIQUES

Kapo vous propose cette solution longue durée et pratique pour éliminer les mouches et les moustiques. La cassette Mouches – Moustiques Kapo diffuse de manière régulière et permanente un insecticide efficace. Elle vous assure 4 mois de protection\*.

### MODE D'EMPLOI

Sortez la cassette de son sachet de protection. Jetez le sachet. La cassette est prête à l'emploi.

\* Pour garantir une efficacité maximum, Kapo vous conseille de la poser dans des conditions optimales d'utilisation : aussi haut que possible, sur un meuble, à l'abri des courants d'air et des sources de chaleur (plein soleil, radiateur...).

L'indicateur de durée vous permet de repérer le mois où il faudra changer la cassette, soit 4 mois après la mise en route.

Après usage, jetez la cassette sans l'ouvrir.

Pour interrompre l'efficacité du produit, enlever la cassette de la pièce et aérer pendant 2 heures.



### RECOMMANDATIONS

Utilisez cette cassette pour une pièce de 12 à 15m<sup>2</sup>. Pour les pièces de plus de 15 m<sup>2</sup>, Kapo vous conseille d'employer plusieurs cassettes.

**N° Vert 0 800 09 2000**

Fabriqué en Union Européenne  
SAS Brunel Chimie Dérivés  
BP 14 – F 59260 HELLEMES  
Internet : [www.kapo.com](http://www.kapo.com)

**PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :** Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Conserver sous clef et hors de portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi. Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre anti-poison le plus proche. Eliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets. Eliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit.



**N. Dangereux pour l'environnement**

**COMPOSANTS :** Transfluthrine (CAS 118712-89-3) : 4.15 g/100g de support imprégné, soit 300 mg par cassette.

**N° de lot :** voir inscription sur l'emballage.

**Date de péremption :** voir inscription sur l'emballage.

**Type de préparation :** produit diffuseur de vapeur (VP). Effet préventif et curatif. Action immédiate.

Contient : 1 cassette.



ED 321

"Le contenu de cette fiche technique est susceptible d'être modifié par la société BRUNEL CHIMIE DERIVES".

Code article : 3044

Date : 19 03 2009  
FT.01 / Procédure AQ.10

89, rue de Madagascar - F 59800 LILLE - Tél. : 03 20 43 21 80 - Fax : 03 20 43 21 90